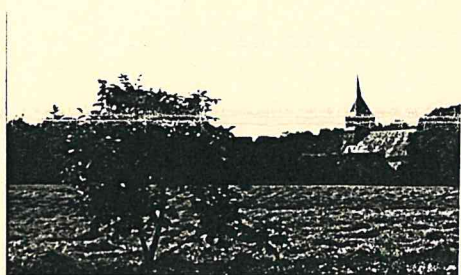


septembre 99

ENTRE NOUS



"Si les poids lourds traversent LA TOMBE dans tous les sens, c'est la faute des habitants et de leur municipalité. Ils n'ont jamais su faire ce qu'il fallait!... Ce qui se fait ailleurs peut bien se faire à LA TOMBE." Ainsi parlait, tout récemment, un commissaire-enquêteur. On peut en discuter, sans doute!

Il est malheureusement exact que les gens vraiment soucieux de la vie communale, à LA TOMBE, se comptent sur les doigts d'une main. Combien, par exemple, de citoyens et de citoyennes prennent la peine de répondre aux enquêtes publiques ou d'assister aux réunions du conseil municipal? Deux ou trois personnes (et toujours les mêmes!). Les autres, ne sont-elles pas concernées?

Chacun souhaite vivre tranquillement chez soi. Mais ce désir légitime ne pourra se réaliser longtemps, si nous ne veillons pas ensemble à notre environnement.

Quand la majorité d'entre nous saura prendre en considération notre village, alors nous deviendrons capables de le faire respecter.

J-C. Legrand

DERNIERES NOUVELLES

Dans la matinée du jeudi 8 juillet, Monsieur D. Satiat, maire de BRAY et vice-président du Conseil Général, recevait Monsieur J-C. Legrand, président du CEREC. De leur entrevue, on peut retenir ceci:

- 1 - L'aménagement de la RD 411 ayant fait l'objet d'une demande de prise en considération, au Conseil Général, de la part de M. Satiat, celui-ci précise que la réalisation des travaux s'effectuera en plusieurs étapes.
- 2 - Une piste cyclable entre LA TOMBE et MAROLLES lui paraissant pouvoir s'intégrer au projet élaboré sur le canton de MONTEREAU, M. Satiat prévoit d'agir dans ce sens.
- 3 - D'autre part, il a été convenu que M. Satiat interviendrait auprès du Directeur de la Voirie départementale, afin que les moyens envisagés, pour réduire la vitesse à l'entrée Nord du village de LA TOMBE, soient enfin mis en place.

Bien sûr, nous espérons que cette rencontre sera suivie d'effets.

Grain de Sable

ET SI LA CABINE SE DEBINE!

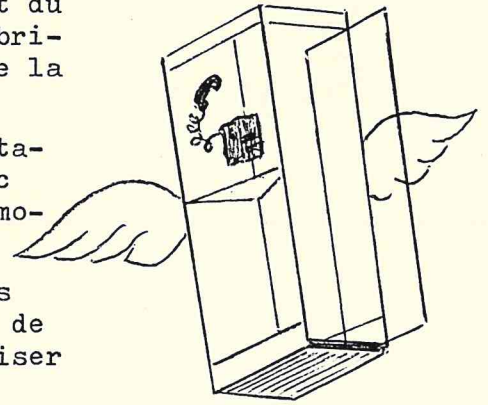
La place du village sera bientôt rénovée: aménagement du stationnement, renouvellement des tilleuls, nouvel abri-bus, etc... Une question reste dans l'ombre: celle de la cabine téléphonique.

On sait à quel point, de nos jours, la notion de rentabilité supplante celle de service public. Il est donc permis de s'inquiéter. La grande vogue du téléphone mobile ne menace-t-elle pas l'existence des cabines?

Quitte à passer pour des dinosaures aux yeux des fans d'Internet, nous considérons, au CEREC, que beaucoup de gens auront encore besoin, pendant longtemps, d'utiliser la cabine de LA TOMBE.

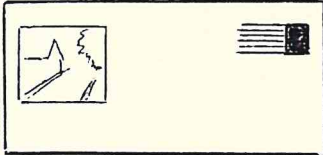
Si vous partagez cet avis, sachez donc vous montrer vigilants!

le bureau du CEREC



MESSAGE n° 1: Le CEREC a pris l'initiative de faire éditer par LA POSTE des enveloppes pré-timbrées, ornées de vues en couleurs, spécifiques de LA TOMBE.

Quatre motifs sont ainsi proposés: 1 - le pont et l'église



2 - le tympan du XII^e siècle

3 - l'écu, vestige du château

4 - la tour de La Folie

Prix de vente d'une enveloppe = 4 francs (timbre compris)

Commande possible par téléphone au 01 64 31 32 41.

MESSAGE n° 2:

à l'usage des nouveaux venus au village!

- Mairie de LA TOMBE: le secrétariat est ouvert le mardi de 9 à 11.30 heures et le vendredi de 17 à 19 heures - téléphone: 01 64 31 33 50
- Gendarmerie: brigade de BRAY/SEINE - téléphone: 01 60 67 10 15
- La Poste: bureau de MAROLLES/SEINE - téléphone: 01 64 31 32 38
- Ordures ménagères: la collecte est effectuée le mercredi matin (vers 8 heures)
- Transports: les cars MOREAU assurent la liaison avec la gare de MONTEREAU; les horaires sont disponibles en mairie - téléphone: 01 64 01 82 05
- Associations: BABAGRATO organise des activités pour les enfants d'âge scolaire contact: 01 64 31 32 86
CEREC ou Comité d'Entente pour le Respect de l'Environnement de la Commune - contact: 01 64 31 32 41

Le dernier recensement a dénombré 222 habitants dans la commune de LA TOMBE, soit une augmentation de 14,50% depuis 1990.